



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un, le treize septembre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

Etaient absents ou excusés : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Gérard DUCOS, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Didier REY.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – PRESTATIONS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT
DES DECHETS, AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER
L'AVENANT DE PROLONGATION DE LA DUREE DES MARCHES**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics a été lancée le 27 novembre 2014 pour une remise des offres le 7 janvier 2015.

La consultation porte sur cinq lots distincts attribués le 22 janvier 2015 pour une durée de 6 ans, comme suit :

Lot	Désignation	Attributaire	Montant estimatif annuel
1	Secteur Centre - collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers, des encombrants et des déchets verts	Atout vert 64300 Argagnon	440 513,97 € HT
2	Secteur Est - collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers, des encombrants et des déchets verts	Coved 64230 Lescar	829 187,65 € HT
3	Collecte des emballages en verre en points d'apports volontaires	SLR 40 180 Clermont	52 570 € HT
4	Traitement et valorisation des déchets verts	Montcompost 64300 Lendresse	87 500 € HT
5	Evacuation et valorisation des déchets de bois des déchetteries	Egger 40370 Rion-des-Landes	900 € HT

Les marchés ont été conclus pour les durées suivantes :

- Lots 1, 2 et 3 : 6 ans, soit du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2021,
- Lots 4 et 5 : dès notification et jusqu'au 31 mars 2021.

L'article 3 du CCAP prévoit une clause de reconduction des marchés de 6 mois en cas de difficulté à conclure un nouveau marché. Cette clause a été activée en raison du contexte sanitaire, les marchés ont donc été prolongés jusqu'au 30 septembre 2021.

Avenant n°1 :

L'objet du présent avenant est de prolonger de 6 mois supplémentaires les lots 1, 2 et 3 afin de pouvoir adapter la future consultation aux évolutions du service, dont la réorganisation des circuits de collecte. Cette modification entraîne une augmentation d'environ 8,5 % de la durée initiale du marché.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant n°1 aux marchés,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Patrice LAURENT

